

Langues officielles d'Afrique francophone : langues de développement ou « langues d'enveloppement » ?

Gérard KEDREBÉOGO*

Résumé

Au-delà de l'affirmation de l'identité culturelle, il est aujourd'hui reconnu que le développement véritable d'un pays n'est possible qu'à travers des médiums linguistiques que les citoyens maîtrisent parfaitement. Cet article fait une analyse de la situation des langues et des politiques de langues en Afrique pour montrer que le monopole que détient la langue officielle participe plus au sous-développement qu'au développement des Etats d'Afrique francophone. Il est proposé en conséquence que la politique linguistique soit reformulée pour viser un plus grand équilibre dans la distribution des statuts et des fonctions de langues nationales revalorisées et le français seront des outils véritablement complémentaires pour le développement et pour une ouverture profitable sur le reste du monde.

Mots clés : Langue officielle, politiques de langue, culture africaine, développement national.

Abstract

Beyond the assertion of the cultural identity, most scholars recognize that true development is only possible through linguistic mediums that the people can understand. The majority of Africans today are governed in an official language that they do not understand. This article offers an analysis of the language situation and language policies in Africa to show that the exclusive use of the official language is an impediment to development in French-speaking African countries. The reformulation of language policies, in this context, appears as an urgent task to be undertaken. The main objective will then be attaining a greater balance in the allocation of language functions in such a way that « national languages » and the official language can truly become complementary tools for development and for a wider communication with the rest of the world.

Keywords: Official language, language policies, African culture, national development.

Introduction

Les Etats africains au sud du Sahara et particulièrement les Etats d'Afrique francophone ont un niveau de développement faible¹. Ces derniers sont classés parmi les pays les plus pauvres au monde. Comment comprendre et expliquer ce sous-développement quand on sait que l'Afrique, berceau de l'humanité, ne manque pas

* Chargé de Recherches, INSS/CNRST, OUAGADOUGOU.

¹ Ce concept de « développement » mérite une réflexion approfondie car il est souvent utilisé avec un contour nébuleux. Pour nous, il se réfère avant tout à la qualité de l'existence de l'être humain dans sa totalité et non à sa capacité de production et de consommation.

de ressources naturelles pour son développement ? Peut-on dire que cette situation est une conséquence de la négligence des aspects anthropologiques du développement ? La langue par exemple, est un élément anthropologique essentiel dont le rôle éminent dans le processus du développement est aujourd'hui reconnu par les chercheurs. Au-delà de l'affirmation identitaire, le développement véritable d'un pays n'est possible qu'à travers des médiums linguistiques correctement maîtrisés par les populations. Quel que soit le domaine pris en considération, par exemple l'éducation et la formation qui sont des volets majeurs du développement, le rôle de la langue est simplement incontournable (CHAUDENSON, 1999).

Dans les Etats multilingues et multiethniques d'Afrique francophone, le système institutionnel et la vie nationale sont organisés exclusivement autour de la langue officielle, le français, que la plus grande majorité ne comprend pas. On peut alors chercher à savoir d'où viennent les entraves à leur développement. Serait-ce la diversité ethnique et linguistique que l'on considère parfois comme un handicap au développement ou le monopole que détient le français par son statut et par ses fonctions en tant que langue officielle ? En d'autres termes, le français en tant que langue officielle et donc langue de travail sert-il véritablement comme une langue pour le développement africain ou, au contraire, comme une langue pour « l'enveloppement » des Africains (KARAMOKO, 2001: 71) ? L'objectif de cet article est d'apporter, d'une part, une contribution à la réflexion et à la recherche d'éléments de réponse à ces interrogations et, d'autre part, de faire des suggestions en vue de corriger les anomalies constatées. L'article s'articule autour des trois points suivants : 1) une analyse de la situation des langues (africaines et française) en Afrique francophone, 2) une analyse de la politique linguistique héritée de la colonisation et de ses conséquences sur le développement, 3) une proposition de reformulation des politiques linguistiques à partir des conclusions de cette analyse. La reformulation de la politique linguistique doit viser un plus grand équilibre dans la distribution des statuts et des fonctions de langues. C'est seulement dans le cadre d'un tel réaménagement que les langues nationales revalorisées et le français seront des outils véritablement complémentaires pour le développement et pour une ouverture profitable sur le reste du monde.

Populations et langues en Afrique francophone

L'Afrique francophone se compose de 22 Etats ayant officiellement « le français en partage ». La plupart sont d'anciennes colonies françaises. L'ensemble de ces Etats compte une population d'environ 180 100 000 âmes, une population qui est essentiellement de souche africaine. La 13^e édition de *Ethnologue* (1996) estime que 1 223

langues autochtones y sont parlées. A ces langues s'ajoutent le français, l'anglais et l'espagnol qui sont des langues officielles ou co-officielles. Le tableau I donne la répartition de la population, le nombre de langues et les langues officielles des Etats d'Afrique francophone.

Tableau I. Population et langues des Etats d'Afrique francophone.

Pays	Population (1998)	Nombre de langues	Langue(s) officielle(s)
Bénin	5 700 00051	français	
Burkina Faso	11 100 00071	français	
Burundi	6 400 0003	français/kirundi	
Cameroun	13 900 000279	français/anglais	
Centrafrique	3 400 00068	français	
Comores	590 0004	français/arabe	
Congo	2 700 00060	français	
Côte d'Ivoire	14 300 00073	français	
Djibouti	617 0004	arabe/français	
Gabon	1 100 00040	français	
Guinée	7 600 00030	français	
Guinée			
Equatoriale	410 000	12	espagnol/français
Madagascar	15 800 00024	malgache/français	
Mali	11 500 00032	français	
Mauritanie	2 400 0008	arabe/français	
Niger	9 800 00021	français	
Rwanda	5 900 0003f	r a n ç a i s / k i n y a r w a n d a /	anglais
Sénégal	8 800 00039	français	
Seychelles	74 0003	anglais/français/créole	
Tchad	6 700 000127	arabe/français	
Togo	4 300 00043	français	
RDC	48 000 000221	français	

Sources : - D'après Ethnologue, 13^e édition, Barbara F. Grimer, Editor, Summer Institute of Linguistics Inc., 1996.

- LECLERC, J. « Les Etats où le français est langue officielle ou co-officielle » dans l'aménagement linguistique du monde, Québec, TLFQ, Université Laval, 31 déc. 2001 [<http://www.tfq.ulaval.ca/ax/francophonie/Afrique.html>], 3 janv. 2002, 19,7 ko.

L'inventaire des langues ne fait pas toujours l'unanimité parmi les chercheurs. Pour le Burkina Faso par exemple, les enquêtes de Kedrebéogo et Yago (1982)² ont abouti à un inventaire de 59 langues³. Par la suite cependant, la Société Internationale de

² De 1979 à 1983, des enquêtes topologique, linguistique et sociologique ont été réalisées dans cet ordre sur l'ensemble du territoire national.

³ Les premières estimations ont été de 60 langues nationales, mais ce chiffre est ramené à 59, suite à des enquêtes de vérification réalisées par Kedrebéogo en 1983.

Linguistique (1997) a dénombré 71 langues et Barreteau, selon SANOGO, 2002, en aurait identifié 64. La Société Internationale de Linguistique comptabilise souvent des dialectes comme étant des langues distinctes, ce qui a pour effet le gonflement de ses chiffres et donc aussi une exagération de la diversité linguistique. Par exemple, là où KEDREBÉOGO et YAGO identifient une langue comme le bwamu, la SIL en identifie 4 :

Kedrebéogo et Yago	SIL
1. Bwamu	1. Bomu
	2. Bwamu
	3. bwamu -Cwi
	4. Bwamu-Laa Laa

Certes, de Boni (dans la province du Tuy) à Djibasso (dans la province de la Kossi), le bwamu présente des divergences dialectales importantes, mais cela, de notre point de vue, n'enlève rien à l'unicité de cette langue, et cela d'autant plus que les Bwaba se reconnaissent comme une seule communauté linguistique. S'il faut tenir compte des divergences dialectales, il faudrait logiquement doubler ou même tripler le nombre des langues au Burkina Faso.

On peut donc, pour ces raisons, émettre des réserves sur les chiffres fournis par la SIL dans *Ethnologue* (1996).

Toutefois, quel que soit leur nombre, les langues africaines sont toujours reléguées à la périphérie des systèmes institutionnels nationaux qui fonctionnent exclusivement sur la base de la langue officielle qui est le français. Cette marginalisation des langues africaines ne favorise pas le développement des langues nationales. Elle risque même, à terme, d'être fatale pour leur survie. Quelle est donc l'importance du poids démographique du français en Afrique francophone pour justifier le monopole qu'il détient en tant que langue officielle ?

La situation du français en Afrique francophone

Comme le montre le tableau I, l'aménagement linguistique dans les Etats d'Afrique francophone est tel que :

- 14 Etats ont exclusivement des langues européennes comme langues co-officielles ;
- 12 Etats utilisent exclusivement le français comme langue officielle ;
- 8 Etats ont chacun 2 langues officielles : français + {anglais, espagnol, arabe, malgache, kirundi, kinyarwanda} ;
- 2 Etats, le Rwanda et les Seychelles, ont chacun 3 langues officielles.

Sur les 22 Etats, seulement 5 utilisent des langues africaines de grande communication (LWC) comme langues co-officielles. Il s'agit de :

- l'arabe au Comores ;
- du créole dans les Seychelles ;
- du kirundi au Burundi ;
- du kinyarwanda au Rwanda ;

– du malgache à Madagascar.

Ce sont les seules langues africaines qui participent à l'organisation de la vie institutionnelle avec le statut de langues « co-officielles ». Les 1 220 autres langues n'ont aucune fonction officielle et ne sont donc pas prises en compte dans la vie publique comme des langues de travail. La plupart des langues africaines bénéficient, tout au plus, du statut honorifique et ambigu de « langues nationales », sans que ce statut ne leur confère une fonction spécifique. Certains Etats les utilisent pour l'alphabétisation des adultes et dans les médias audiovisuels. Des pays comme le Mali et le Burkina Faso ont entrepris de les utiliser pour l'éducation bilingue. Cependant, on constate que la littérature dans les langues nationales est encore balbutiante. Il n'est pas exagéré non plus de dire que les langues africaines, de manière générale, évoluent toujours en marge des systèmes institutionnels nationaux, domaines exclusivement réservés à la langue officielle. Cela explique bien le déphasage des langues nationales dans la vie moderne. Cependant, la langue utilisée pour organiser la vie de tout un Etat devrait, au-delà de son statut, justifier d'un poids démographique significatif pour éviter un certain clivage social. Quel est donc le poids démographique du français en Afrique francophone ?

La situation du français en Afrique

Selon le Haut Conseil de la Francophonie (1998), « C'est sur le continent africain que la présence des francophones est la plus significative. Les estimations pour l'année 1996 réalisées par le Groupe d'études et de démographie appliquée font apparaître que l'Afrique noire comptait au 1^{er} janvier année 24 % de francophones, soit presque 39 millions de personnes ».

Selon toujours le Haut Conseil de la Francophonie (HCF), la distribution de la « population francophone » en Afrique s'établit comme au tableau II ci-dessous.

Tableau II. La répartition de la population francophone.

Région	% de francophones
Afrique équatoriale de l'Ouest	34 %
Afrique équatoriale de l'Est	25 %
Afrique tropicale	29 %
Afrique sahélienne	14 %

Source : LECLERC, J. « Les Etats où le français est langue officielle ou co-officielle » dans l'aménagement linguistique du monde, Québec, TLFQ, Université Laval, 31 déc. 2001 [<http://www.tlfq.ulaval.ca/ax/francophonie/Afrique.html>], 3 janv. 2002, 19,7 ko.

Les Etats les plus francophones en Afrique seraient le Gabon, le Congo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Togo, tandis que le Mali serait le pays le moins de francophone avec seulement 10 % de locuteurs du français.

Tableau III. Les Etats les plus francophones en Afrique.

Pays	Population	% de francophones
1. Gabon	1, 300 00061 %	
2. Congo	2, 600 00059 %	
3. Togo	4, 300 00037 %	
4. Cameroun	13, 600 00036 %	
5. Côte d'Ivoire	14, 700 000	36 %.

Source : LECLERC, J. « Les Etats où le français est langue officielle ou co-officielle » dans l'aménagement linguistique du monde, Québec, TLFQ, Université Laval, 31 déc. 2001 [<http://www.tlfq.ulaval.ca/ax/francophonie/Afrique,html>], 3 janv.2002, 19,7 ko.

Il est intéressant de remarquer que dans tous les Etats d'Afrique francophone, le pourcentage des hommes qui parlent le français est toujours supérieur à celui des femmes. Cette disparité, illustrée dans le tableau IV, trouve son origine dans la faible scolarisation des filles.

Tableau IV. Pourcentage des francophones selon le sexe.

Pays	Locuteurs du français	
	Hommes	Femmes
Gabon	64 %57 %	
Mali	14 %6 %	
Sénégal	29 %19 %	
RDC	34 %19 %	
Bénin	33 %16 %	

Source : LECLERC, J. « Les Etats où le français est langue officielle ou co-officielle » dans l'aménagement linguistique du monde, Québec, TLFQ, Université Laval, 31 déc. 2001 [<http://www.tlfq.ulaval.ca/ax/francophonie/Afrique,html>], 3 janv.2002, 19,7 ko.

Le HCF affirme encore que « si l'on ne tient compte que de la population de 15 ans et plus, on arrive en Afrique noire à 31 % de francophones, soit plus de 26 millions de personnes ». Toutefois, il reconnaît que « pour 21 %, il s'agit de personnes qui pratiquent un français rudimentaire et pour 10 % de personnes ayant une maîtrise correcte de la langue ». En d'autres termes, seulement un tiers des 26 millions personnes ont une « maîtrise correcte » du français, et encore, c'est à voir ! Dans le tableau V ci-dessous, le HCF donne des estimations des locuteurs du français dans 17 Etats africains :

Tableau V. Proportion de francophones.

Pays	Population (1996)	% des francophones (2003)
1. Congo	2 200 00081	%
2. Gabon	1 300 00066	%
3. Togo	4 000 00053	%
4. Côte d'Ivoire	12 900 00049	%
5. Cameroun	12 800 00048	%
6. RDC	41 800 00043	%
7. Bénin	5 500 00034	%
8. Centrafrique	3 400 00032	%
9. Sénégal	8 400 00032	%
10. Rwanda	8 500 00030	%
11. Tchad	6 400 00024	%
12. Burundi	6 200 00023	%
13. Mauritanie	2 300 00022	%
14. Guinée	7 800 00018	%
15. Niger	8 300 00016	%
16. Burkina Faso	10 300 00015	%
17. Mali	10 800 00013	%

Source : LECLERC, J. « Les Etats où le français est langue officielle ou co-officielle » dans l'aménagement linguistique du monde, Québec, TLFQ, Université Laval, 31 déc. 2001 [<http://www.tlfq.ulaval.ca/ax/franco-phonie/Afrique,html>], 3 janv.2002, 19,7 ko.

Ces estimations sont intéressantes, non pas pour leur précision mathématique, mais plutôt pour l'ordre de grandeur de la population francophone qu'elles font apparaître dans les différents Etats. Cet ordre de grandeur nous semble être un reflet assez fidèle de la réalité. Evidemment, quand on regarde de près la situation de chaque pays, on peut ici aussi être amené à émettre des réserves. Au Burkina Faso par exemple, les travaux de BARRETEAU et YARRO (2000) ont établi que les « francophones confirmés », c'est-à-dire les locuteurs ayant le niveau du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), représentaient seulement 01,09 % de la population burkinabè. Même cette estimation peut encore paraître généreuse si l'on fait une évaluation du niveau du français dans le temps. En effet, les observateurs avertis savent que les élèves qui ont atteint le niveau du BEPC avant les indépendances ou au début des années 1960 ont nettement une meilleure maîtrise du français que les bacheliers d'aujourd'hui (2005). Le pourcentage des locuteurs confirmés du français au Sénégal, l'une des plus anciennes colonies de la France, est aujourd'hui inférieur à 20 %. Selon LECLERC (2002), il serait exactement de 8,98 %. RUSTOW en 1968 estimait que les groupes les plus importants de locuteurs français en Tunisie et à Madagascar représentaient seulement 2 % de la population. La proportion des Africains qui parlent le français a, certes augmenté depuis 1968, mais cette langue est encore loin d'être populaire en Afrique francophone. En admettant avec le HCF que l'Afrique francophone compte « 24 % de francophones, soit presque 39 millions de personnes », on ne peut pas oublier les 76 % de non francophones qui représentent plus de 160 millions de personnes qui n'ont même pas accès au « français rudimentaire ».

Si la langue joue un rôle dans le développement, le niveau de développement des Etats de l'Afrique francophone doit être apprécié et mis en rapport avec leur politique linguistique. La question est alors de savoir si la politique du « tout en français » sert le développement en Afrique, ou si, au contraire, elle le dessert.

Le français, langue de développement ou langue « d'enveloppement » ?

Les Etats d'Afrique francophone conduisent non seulement leurs affaires en français, mais participent activement à la promotion de la langue française à travers la Francophonie présentée comme « un espace solidaire pour un développement durable »⁴. Pourtant, ces mêmes Etats sont classés parmi les pays les plus pauvres au monde. Le Rapport Mondial sur le Développement Humain (IDH) du PNUD (2004) considère que sur les 22 Etats, 4 seulement ont un niveau de « développement humain moyen ». Il s'agit de la Guinée équatoriale, du Gabon, des Comores et du Cameroun. Les 17 autres sont des pays pauvres à « faible développement humain ». On est donc obligé, devant ces faits, de se rendre à l'évidence : les experts européens au développement, durant un demi siècle, auront tout essayé sans réussir à faire bouger ces Etats de façon décisive. Malgré les ressources naturelles immenses dont ils disposent, malgré les technologies qu'ils ont massivement importées et malgré les importants capitaux reçus au titre de l'aide au développement, l'Afrique francophone se présente encore aujourd'hui comme un espace où se développent toutes les misères humaines : analphabétisme rampant, maladies endémiques, famine récurrente, corruption galopante, mauvaise gouvernance et *sine cure* totale, etc. Quel est donc le problème de l'Afrique francophone ? Qu'est-ce qui lui manque et que faut-il faire pour qu'elle puisse véritablement amorcer son développement ?

Si l'on concède que la langue joue un rôle essentiel dans le processus du développement, on doit apprécier le niveau actuel de développement de l'Afrique francophone non pas seulement en terme de disponibilité de ressources naturelles et humaines, mais aussi en terme de ses options de politique linguistique. Le tableau VI ci-dessous met en corrélation l'Indicateur du Développement Humain (IDH) et ce que nous considérons comme les facteurs dominants de la politique linguistique dans les 22 Etats d'Afrique francophone, i.e. le pourcentage des locuteurs du français, le taux d'alphabétisation et le taux d'alphabétisme.

⁴ C'est le thème du Sommet des Chefs d'Etats de la Francophonie à Ouagadougou.

Tableau VI. Le français et le développement en Afrique francophone.

Etats	% francophone	Taux d'analphabétisme	Taux brut de scolarisation 2001/2002	IDH 2002
1. Niger	16 %88,70 %	19 %0.292		
2. Burkina Faso	15 %81,50 %	22 %0.302		
3. Mali	13 %81,20 %	26 %0.326		
4. Burundi	23 %49,50 %	33 %0.339		
5. Centrafrique	32 %61,50 %	31 %0.361		IDH
6. RDC	43 %28,10 %	27 %0.365		Faible
7. Tchad	24 %69,90 %	35 %0.379		
8. Côte d'Ivoire	49 %46,80 %	42 %0.399		
9. Bénin	34 %69,60 %	52 %0.421		
10. Guinée	18 %74,00 %	29 %0.425		
11. Rwanda	30 %49,90 %	53 %0.431		
12. Sénégal	32 %71,20 %	38 %0.437		
13. Djibouti	-51,50 %	24 %0.454		
14. Mauritanie	22 %65,70 %	44 %0.465		
15. Madagascar	-19,90 %	45 %0.469		
16. Congo Braz	81 %25,00 %	48 %0.494		
17. Togo	53 %56,40 %	67 %0.495		
18. Cameroun	48 %36,50 %	56 %0.501		
19. Comores	-42,50 %	45 %0.530		IDH
20. Gabon	66%38,00 %	74 %0.648		Moyen
21. Guinée Eq.	-21,60 %	58 %0.703		
22. Seychelles	-16,10 %	85 %0.853		IDH

Elevé

Sources : - <http://www.francophonie.org/membres/etats/et> <http://www.rfi.fr/Kiosque/Mfi/moncton99/fiches/>
- PNUD (2004). Rapport Mondial sur le Développement.

L'IDH moyen qui se dégage du tableau est de 0,379. Cela montre que les Etats d'Afrique francophone ont encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre un niveau de développement acceptable. Ce qu'il importe de remarquer ici est que l'IDH est inversement proportionnel au taux d'analphabétisme. Les Etats dont l'IDH est le plus élevé sont aussi ceux dont le taux d'analphabétisme est le plus bas. C'est le cas par exemple des Seychelles qui présentent un taux d'analphabétisme de 16,10 % et un IDH de 0.853. Inversement, les Etats dont le taux d'analphabétisme est le plus élevé sont aussi les Etats dont l'IDH est le plus bas. C'est le cas par exemple du Niger qui a le taux d'analphabétisme le plus élevé (88,70 %) et l'IDH le plus bas (0.292). Il faut, enfin, remarquer que la tendance est à peu près la même entre le taux de scolarisation, le pourcentage des locuteurs du français et l'IDH. Les pays qui ont l'IDH le plus élevé sont aussi les pays les plus francophones ayant aussi le taux de scolarisation le plus élevé. En prenant en compte d'autres facteurs qui peuvent avoir une incidence sur le développement (e.g. croissance démographique, situations de stabilité ou

d'instabilité politique, situations de guerre ou de paix, etc.), la corrélation entre, d'une part, l'analphabétisme, le degré de francophonie, le taux de scolarisation et, d'autre part, le niveau de développement, nous semble assez proche de la réalité sur le terrain. Quelle conclusion peut-on logiquement en tirer ?

Objectivement, il est difficile de regarder les choses telles qu'elles sont sans se rendre à l'évidence que le français n'est pas la langue qui peut propulser le développement de l'Afrique. Par contre, le français, langue étrangère mais jouissant des prérogatives de langue officielle, semble bien être là non pas pour le développement de l'Afrique francophone, mais pour son « enveloppement ». Le sens de ce concept « enveloppement » est explicité par KARAMOKO (2001:71) en ces termes :

Si le développement peut être considéré comme un progrès, entendu ici comme changement de stade, l'enveloppement quant à lui, eu égard au radical qui le compose (enveloppe-) est plutôt régression, sclérose puisqu'il est enfermement dans une enveloppe. Il est encoquillement parce qu'on se maintient (on est maintenu) dans une coquille, sans possibilité pour la chose enveloppée de se développer, de sortir de l'enveloppe. On tourne en rond.

N'étant accessible qu'à une élite « occidentalisation » (déjà bien « enveloppée »!), le français qui détient le monopole de la communication dans les affaires officielles ne sert en réalité qu'à l'enveloppement des langues africaines, de la culture, de la mémoire collective, de l'esprit d'initiative et de créativité, des valeurs et du génie propre aux populations africaines et finalement de l'estime et de la confiance en soi. Le français n'est-il pas le symbole, apparemment anodin (parce que linguistique), d'une domination politique, économique, sociale et culturelle de l'Afrique francophone? Comment ne pas y déceler la poursuite, sous une forme à peine déguisée, de la politique d'assimilation de la colonisation ? L'élite africaine est capable de travailler pour que les langues africaines entrent dans la modernité et soient en phase avec le développement, mais elle semble plus préoccupée par la promotion d'une francophonie dont les bénéfices pour leurs pays sont incertains. Cette élite a contribué à créer de toutes pièces un « Espace francophone » dans lequel l'adjectif « francophone » s'accroche à tout. C'est ainsi qu'on parle de « universités francophones⁵ » avec leurs Agences universitaires de la francophonie, des sommets de parlementaires et de maires « francophones ». L'enveloppement est allé jusqu'au sport pour offrir aux Africains des « jeux francophones ». La « franco folie » enveloppante se veut totale et au service du développement, non pas des « langues partenaires », mais de la langue, de la culture et des intérêts français en général. Le français en Afrique francophone semble avoir produit l'effet d'un cultural nerve gas (KRAUSS, 1992:6) qui inhibe toute volonté d'indépendance dans la réflexion et dans l'action.

La question de la langue dans le contexte africain pose un réel problème de fond et il ne sert à rien de l'occulter. Les Africains aujourd'hui ont encore le choix de briser l'enveloppement qui les étouffe ou de renoncer au développement qui est

⁵ C'est tout à fait de l'opposé de l'ambition que nourrissait le CAMES à sa fondation et qui était de créer spécifiquement une « Université Africaine » au service de l'Unité et du développement de l'Afrique.

« ouverture » sur la modernité et non « imitation » de la modernité. Certains chercheurs africains prétendent que le français fait désormais partie du paysage linguistique des Etats d'Afrique francophone. Une telle prétention fait croire que le français a une réelle assise dans les communautés de base. Certes, dans les couches sociales privilégiées des villes africaines, le français devient lingua franca et même langue première pour un nombre croissant d'enfants africains. On sait, cependant, que l'école reste le lieu privilégié de l'expansion du français « acceptable » et que l'école est loin d'être à la portée du plus grand nombre. Le français en Afrique est un phénomène essentiellement urbain et cela s'explique par la forte concentration scolaire dans les villes.

C'est sans doute qu'un tel langage ne plait pas, mais devant l'importance des enjeux linguistiques pour le développement africain, il est préférable, voire salutaire, de considérer les faits tels qu'ils sont, plutôt que tels qu'on aimerait qu'ils soient. Considérer les faits tels qu'ils sont, c'est reconnaître qu'après un siècle d'utilisation exclusive, malgré son statut privilégié et son prestige, le français en Afrique est loin d'être la langue du peuple. C'est pour cela que THOMPSON (1969 : 361) fait remarquer que :

Dans de nombreux Etats africains, il est douteux qu'une langue européenne puisse devenir l'instrument le plus efficace pour la construction de la nation (souligner par nous). Ces langues sont encore étrangères pour les masses africaines. Faire l'une d'elles l'unique langue officielle dans un Etat africain, c'est prolonger, voire perpétuer le clivage horizontal que la colonisation a créé dans les sociétés et donc entraver plutôt que de favoriser l'émergence d'une conscience nationale.

TABOURET-KELLER (1968 : 115) reconnaît elle aussi que « le grand nombre des langues parlées en Afrique peut encore paraître comme le facteur dominant d'une situation où il est difficile aux langues européennes de s'imposer comme moyens de communication possible à l'intérieur de l'Etat tout entier ».

Il est donc fondé qu'une des raisons majeures du « retard » de l'Afrique vient de la sous-estimation de l'importance des enjeux linguistiques dans le processus du développement. Aux yeux des masses africaines dont les conditions de vie ne s'améliorent guère, le développement qui leur est proposé apparaît de plus en plus comme un mirage. C'est donc pour avoir négligé les aspects anthropologiques du développement, notamment la question des langues, que les Etats africains se trouvent aujourd'hui dans l'impasse que PHILIPPSON et SKUTNABB-KANGAS (1994 : 335) décrivent en ces termes :

La politique linguistique est vitale pour la stabilité politique et pour la légitimité de l'Etat. La plupart des Etats africains contemporains sont confrontés à de graves problèmes économiques, sociaux et politiques. On décèle des signes de crise au niveau de l'éducation (Banque Mondiale, 1988). On est plus en plus dans le doute quant à la capacité des gouvernants africains à répondre aux attentes de leurs peuples, tandis que la légitimité de l'Etat est remise en cause de l'Algérie et du Maroc jusqu'en Afrique du Sud et du Libéria jusqu'au Soudan.

La majorité des Africains est gouvernée dans une langue qu'elle ne comprend pas, mais peu d'Etats africains prêtent sérieusement attention à leur politique linguistique (souligné par nous).

Les Etats africains n'ont pas su saisir l'opportunité que leur offrait l'indépendance politique pour reprendre de l'initiative dans la conception et la construction d'un développement fondé sur une vision et des valeurs qui leur sont propres. La reformulation des politiques linguistiques est aujourd'hui une urgente tâche à entreprendre non seulement pour corriger les anomalies, mais pour que l'Afrique, linguistiquement indépendante, puisse s'épanouir. C'est l'indépendance linguistique qui permettra à l'Afrique de briser le cercle vicieux (l'enveloppement) et d'amorcer le cercle vertueux pour s'en sortir. Le vrai problème, comme le souligne HOUIS (1971 :7),

n'est pas d'évacuer les langues européennes, ni de savoir si les langues africaines ont les propriétés internes requises pour assurer une fonction d'enseignement et de vulgarisation par écrit. Elles sont comme toute langue, adaptées aux besoins de communication des gens qui les parlent et, si ces besoins s'élargissent, l'ouverture et l'enrichissement de la langue sont affaire de politique et de décision du pouvoir. Le problème est de penser une politique linguistique avec les langues africaines comme véhicule d'enseignement, d'information et de culture, dans une prospective qui avance par étapes précises. Il s'agit de faire en sorte que le développement qui est une ouverture sur la modernité entraîne avec lui les langues africaines dans sa technologie et dans sa philosophie (souligné par nous).

Une opinion largement répandue en Afrique francophone tend à faire croire que le développement est incompatible avec les langues africaines. Autant dire aux Africains de s'abstenir du développement. Cela explique, sans doute, l'indifférence, la frilosité et le scepticisme de certaines élites quand il est question de valoriser les langues nationales. Cependant, l'Académie Africaine des Langues, récemment créée par l'Union Africaine sous l'instigation du Mali, suscite encore des espoirs pour une véritable mise en œuvre de la Charte Culturelle de l'Afrique et son Plan d'Action Linguistique. Les Etats africains et singulièrement ceux de l'Afrique francophone doivent se donner les moyens de faire des langues africaines des langues de travail dans tous les domaines de la vie publique, car c'est à ce prix, qu'ils feront de leurs « Communautés Economiques Régionales de véritables instruments d'intégration africaine et de l'Union Africaine une réalité vécue par des peuples réhabilités et rétablis dans leur identité et dans la continuité historico-culturelle de leurs espaces » KONARÉ (2001)⁶. Il reste à savoir comment s'y prendre.

⁶ Source : <http://www.acalam.org/index.html>. Extrait du Discours du Président de la République du Mali prononcé à l'occasion du lancement des activités de l'Académie Africaine des Langues le 8 septembre 2001.

L'indépendance linguistique pour un développement endogène et indépendant

On n'exécute pas la tâche en parlant ensemble, mais en parlant ensemble on l'exécute mieux⁷!

Ce proverbe africain souligne avec sagesse et pragmatisme l'importance du rôle de la langue d'une communauté comme support de son développement. Est-il possible d'accepter une dépendance linguistique et de refuser un développement dépendant et exogène ? Le choix « nationaliste » opéré au moment des indépendances et dont on connaît l'aboutissement aujourd'hui a suffisamment montré ses limites. Il est temps que l'on comprenne en Afrique que l'emploi des langues autochtones comme outils de travail ne peut pas retarder, mais plutôt accélérer le développement. Le plus important est peut-être de savoir et de se convaincre qu'une communauté ou un Etat se développe naturellement avec sa langue ou ses langues. Tous les pays développés ont réussi leur développement en travaillant avec leurs langues. Les langues étrangères ne viennent pas se substituer à celles-ci, mais pour les enrichir en renforçant leur capacité opérationnelle et d'ouverture. Le développement de la science et de la technologie en Occident a toujours été en phase avec le développement des langues. D'un point de vue théorique, il est aberrant de dire qu'une langue est plus apte au développement qu'une autre. Puisque ce sont les communautés africaines qui s'engagent dans le développement, c'est à elles qu'il appartient d'œuvrer pour que leurs langues soient en phase avec le développement auquel elles aspirent.

Même sans avoir été à l'école, de nombreux Africains ont acquis des notions de français. Tout le monde sait, cependant, que le « français de Mamadou » ou « le français du tirailleur sénégalais » ne porte pas loin son locuteur. Seul le locuteur du français standard peut espérer participer à la marche du système institutionnel de son pays en accédant à un emploi bien rémunéré avec tous les privilèges qui s'y rattachent. Or si le développement doit être mis en œuvre comme « un vaste mouvement populaire de reconstruction nationale » (SCHUMACHER, 1983, cité dans BAMGBOSE (1994 : 40), comment mobiliser les masses analphabètes et les amener à s'impliquer avec enthousiasme dans ce mouvement de reconstruction sans les langues qu'elles connaissent ? Si, par ailleurs, le développement est conçu comme « développement de tout l'homme », on imagine mal comment ce noble objectif peut être atteint sans le recours aux langues que les populations maîtrisent déjà.

A côté du français, il existe dans la plupart des Etats d'Afrique francophone des langues véhiculaires ou des langues de grande communication qui sont largement utilisées par les populations et accessibles à tous. Dans le tableau VII ci-dessous, RUSTOW (1968 :) donne quelques exemples de ces langues.

⁷ Proverbe moaaga : goam pa sat tœemnd ye, la a manegda tœemnd. (lit. La parole ne finit pas le travail, mais elle arrange le travail).

Tableau VII. Les langues africaines de grande communication.

Pays	Langues	% des locuteurs (1968)
Madagascar	Malgache	92 %
Rwanda	Kinyarwanda	90 %
Bénin	Ewe-Fon	58 %
Burkina Faso	Moore	54 %
Congo	Kikongo	50 %
Centrafrique	Banda	47 %
Niger	Hausa	43 %
Sénégal	Wolof	42 %
Togo	Ewe-fon	41 %
Mali	Bamana	40 %

Source : RUSTOW, A. D. 1968. « Language, Modernization and Nationhood: An Attempt at Typology » New York: John Wiley and Sons, Inc.: 87-105.

Ces chiffres qui semblent représenter uniquement les locuteurs natifs sont évidemment dépassés aujourd'hui. Le wolof au Sénégal et le bambara au Mali, par exemple, sont aujourd'hui parlés par au moins 80 % des populations de ces pays. Au Burkina Faso, le jula, le fulfulde et le moore couvrent les besoins de communication d'au moins 75 % des Burkinabè. Dans la réalité, tout le monde sait que l'interaction entre gouvernants et gouvernés se fait le plus souvent dans les langues nationales dominantes ou dans les langues véhiculaires. Autrement, le déficit de communication serait encore plus grave. Dans les Etats africains multilingues, les populations, en général, ont déjà trouvé des stratégies de gestion non conflictuelle de la diversité linguistique. Il faut tenir compte aussi du fait que dans le contexte général de plurilinguisme des Etats africains, rares sont les individus qui ne s'expriment que dans une seule langue.

Partant déjà de ces réalités du terrain, il est possible de reformuler les politiques linguistiques pour une plus grande participation des masses dans le processus du développement. La diversité linguistique est une situation que l'on trouve à différents degrés dans la plupart des pays du monde. Si elle paraît normale dans des pays comme la Suisse, la Belgique ou même la France, dans le contexte africain, on tend toujours à l'exagérer et à surtout à l'associer à de graves dangers pour l'unité nationale. Le handicap majeur à la politique linguistique dans les Etats africains est à rechercher ailleurs que dans la diversité linguistique. Celle-ci représente sans doute un déficit, mais un défi à relever comme les autres. L'Inde qui compte environ 2 000 langues⁸ a relevé un tel déficit par un aménagement linguistique jugé satisfaisant. Du reste, les chercheurs s'accordent à reconnaître que c'est le multilinguisme et non le monolinguisme qui rend le plus service à l'humanité.

La reformulation des politiques linguistiques doit surtout s'attacher à la correction de la grande inégalité qui existe actuellement dans la répartition des rôles

⁸ B. Kachru, 1994. Communication personnelle.

sociaux attribués au français et aux langues nationales. Il s'agira essentiellement d'une redistribution des fonctions et d'une réattribution des statuts de langues, de façon à redonner aux langues nationales la place qui leur revient de droit dans le système national. Il ne s'agit donc pas d'un rejet du français, mais d'un réaménagement de ses fonctions et de son statut, étant entendu que « deux langues ne peuvent pas coexister là où une seule remplit toutes les fonctions » HAUGEN (1983:8). Aussi longtemps que le français monopolisera le domaine de la vie publique relié au pouvoir (l'administration, l'école, la justice, les médias, etc.), les langues nationales seront refoulées dans les domaines peu prestigieux où elles végéteront avant de disparaître. La reformulation des politiques linguistiques a toutes les chances de réussir et donc de porter tous ses fruits, si elle commence à la base pour remonter vers le sommet (et non le contraire) en distinguant au maximum les 5 niveaux ci-dessous⁹:

Niveau local

Le premier niveau peut aller au-delà du village jusqu'au département administratif. Chaque langue nationale trouvera naturellement, à ce niveau, sa place et rien n'empêche que les affaires purement locales soient traitées prioritairement dans ces langues.

Niveau régional

Le second niveau qui est régional peut aller de la province à la région. Les langues dominantes au niveau de cet espace peuvent servir comme langue de travail, dès lors qu'elles sont déjà connues et utilisées par les populations vivant sur cet espace dans l'exercice de leurs activités.

Niveau national

Les langues qui ont une envergure nationale (par leur poids démographique et/ou par leur expansion géographique) peuvent prétendre à un statut de langue nationale. En traitant les affaires nationales dans ces langues, il est certain que l'information sera mieux reçue et que la mobilisation sera plus consciente et mieux motivée.

La même langue pouvant se retrouver à chacun des trois premiers niveaux, il est possible, par un mécanisme approprié de promouvoir le bilinguisme par l'éducation et les médias, de façon à garantir une fluidité totale de l'information entre ces trois premiers niveaux. Les langues de travail retenues à ces trois niveaux sont nécessaires et suffisantes pour l'information, la formation et la gestion des affaires purement nationales. En d'autres termes, la construction nationale doit se faire prioritairement sur la base de ces langues parce qu'elles sont déjà disponibles et accessibles à tous. La présence des langues au niveau 4 et au niveau 5 du plan d'aménagement se justifie uniquement par le fait qu'aucune communauté, qu'aucun Etat ne peut ni ne souhaite vivre dans l'autarcie. Ces langues sont des outils utiles et nécessaires, mais

⁹ Ces niveaux constituent un cadre d'aménagement linguistique qui se fonde sur la théorie des domaines de Fishman. Les niveaux sont donc flexibles et peuvent s'ajuster aux situations concrètes rencontrées sur le terrain.

seulement à ces niveaux. Etant donné qu'elles ne correspondent à aucun besoin de communication et qu'elles sont actuellement inaccessibles au plus grand nombre, leur intrusion, voire leur imposition aux niveaux précédents ne peut être que conflictuelle au détriment de la cohérence sociale.

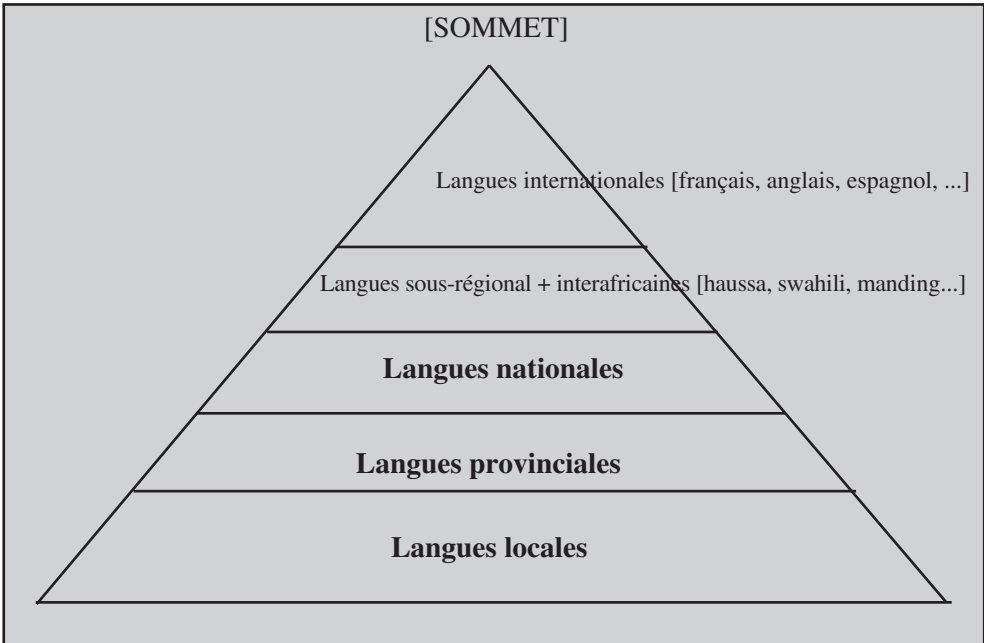
Niveau sous-régional et interafricain

C'est au quatrième niveau que se posent les questions relatives à l'intégration sous régionale et interafricaine. C'est donc à ce niveau qu'il convient de travailler à la promotion des langues transfrontalières et des langues africaines de grande communication comme le swahili, le haussa, le manding, etc. Ces langues devraient occuper une place de choix dans les instances de l'Union Africaine et des Organisations régionales. Les affaires sous-régionales et interafricaines seraient traitées avec plus de profit dans ces langues parce que, contrairement aux langues européennes, elles sont mieux maîtrisées par les Africains.

Niveau international

On a enfin le niveau international. Les Africains comme les autres peuples savent que ce sont les langues internationales (anglais, français, espagnol, etc.) qui s'imposent à ce niveau. L'individu qui, pour quelle que raison que ce soit, s'intéresse aux affaires d'envergure internationale se donnera les moyens de connaître la ou les langues internationales dont il a besoin. Pour servir les intérêts de l'Etat africain, il n'est pas nécessaire que la maîtrise des langues internationales soit une obligation pour tous. Leur maîtrise par un petit nombre suffit pour servir les intérêts du plus grand nombre.

Ce réaménagement linguistique se présente schématiquement comme suit :



Ce réaménagement linguistique, fondé sur une redistribution des fonctions et statuts de langues, présente plusieurs avantages certains. En particulier :

- il respecte le droit à la langue de chaque communauté linguistique et atténue le nivellement linguistique qui risque d’entraîner la disparition de 90 % des langues du monde d’ici la fin du 21^e siècle au profit des langues internationales dominantes (UNESCO, 2003 : 4) ;
- il offre à tout individu qui le désire la possibilité de s’impliquer et d’agir au(x) niveau(x) qu’il souhaite. Le droit à la langue n’implique pas identité des besoins, des capacités et des ambitions. Il ne sert donc à rien d’imposer une langue à un niveau où une autre langue mieux indiquée, existe déjà et remplit toutes les fonctions.

Le problème vient justement du fait que le français, dans les Etats d’Afrique francophone, tend à s’imposer à tous les niveaux. C’est une situation difficile à justifier, d’autant plus que ce sont les langues nationales et non le français qui assument la fonction d’unification au plan national. Pour l’efficacité de la communication intra ou extra communautaire, les langues nationales sont beaucoup plus efficaces. Pour la construction de la personnalité et l’enracinement culturel pour une ouverture profitable au monde, on ne peut trouver mieux que les langues nationales. Si l’on opte pour le statu quo, i.e. le maintien du français dans son statut et dans ses fonctions actuelles, on doit, pour une question d’équité, se donner les moyens de le rendre accessible à tous. Seulement, on n’abandonne pas impunément sa langue. Laisser mourir les langues nationales au profit du français ou de tout autre langue, c’est commettre, comme le dit KI-ZERBO, un suicide culturel, alors que la culture est le fondement même du développement.

Conclusion

Une constante dans l’histoire de l’humanité est la lutte entre sociétés pour établir l’une sur l’autre un rapport de domination. Dans ce sens, on ne peut expliquer le « retard » de l’Afrique sans se référer à son histoire. Croire que les cinq siècles d’esclavage et les cent ans de la colonisation n’ont eu aucun impact sur les sociétés africaines, c’est faire preuve de mauvaise foi ou de cécité totale. Sur tous les plans, le contact non voulu et non recherché avec l’Occident a profondément déstructuré les sociétés africaines au point que les Africains, particulièrement l’élite occidentalisée, ont perdu leurs repères et ne savent plus que copier. Le choix « nationaliste » qui a consacré la domination du français et la marginalisation des langues africaines n’exprime-t-il pas le désir inavoué d’être comme le « Blanc » ? N’a-t-on pas cru naïvement que le français, langue internationale, était un raccourci vers le développement et la modernité ?

Les limites de la politique du « tout en français » sont apparues dès la première décennie des indépendances. Cependant, toutes les actions entreprises, notamment les nombreuses initiatives de l’UNESCO sur les questions de langue, notamment sur l’éducation dans les « langues vernaculaires », n’ont eu aucun effet décisif sur les

politiques linguistiques en Afrique. La Charte Culturelle et le Plan d'Action linguistique pour l'Afrique de l'OUA sont restés des déclarations et des résolutions sans lendemain, alors qu'ils semblaient attester une réelle prise de conscience de l'importance des aspects anthropologiques du développement. L'Académie Africaine des Langues que l'Union Africaine vient de créer ambitionne de valoriser les langues africaines en les utilisant dans la vie publique régionale et sous-régionale des Etats d'Afrique. Selon Adama SAMASSÉKOU (2005), président de l'Académie,

Il est temps que les langues africaines soient valorisées dans leur statut pour devenir des langues de travail et des outils de développement. A commencer par l'éducation qui forme la base de demain. Cette valorisation doit se faire sur la base d'un partenariat entre les langues africaines et les langues officielles européennes.

Jusque-là, ce partenariat entre langues africaines et langues officielles européennes a été celui du cavalier et son cheval. De ce fait, il nous semble plus important de se préoccuper d'abord de valoriser les langues africaines pour elles-mêmes. Autrement, les langues africaines ne tireront aucun profit de ce partenariat. L'objectif de l'aménagement qui est proposé ici est de corriger cette anomalie et de rechercher un équilibre dans la répartition des rôles sociaux de toutes langues. C'est seulement dans ces conditions que les langues africaines et le français, dans un partenariat fondé sur l'équité, pourront servir le développement dans une véritable paix des langues.

Aucun pays au monde n'ayant encore réussi son développement sur la base d'une politique linguistique comparable à celle qui se pratique en Afrique, on pourrait parier que c'est en jouant sur le chapitre des langues que l'Afrique trouvera enfin sa voie vers le développement. Non pas ce développement préfabriqué et fondé sur l'économisme qu'on tente de lui imposer, mais le développement auquel aspirent les Africains et qui est nécessairement et pleinement humain.

Références bibliographiques

- BAMGBOSE A., 1991.** *Language and the Nation*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- BAMGBOSE A., 1994.** « Pride and Prejudice in Multilingualism and Development » in R. Fardon and G. Furniss (eds.) *African Languages, Development and the State*. London: Routledge: 33-43.
- BAMGBOSE A., 2000.** *Language and Exclusion : The Consequences of Language Policies in Africa*. Hamburg -London : Lit Verlag Münster.
- BARRETEAU D. et YARO A., 2000.** Scolarisation et niveau de compétence en français au Burkina Faso. Ms. Ouagadougou : IRD. Communication lors de la Semaine de la francophonie, Ouagadougou, 11-21 mars 2000.
- BOKAMBA E. G. and Tlou J., 1977.** « The Consequences of Language Policies of African States vis-à-vis Education » in OAU Bureau of Languages (ed.) *Reconsideration of African Linguistic Policies*. Kampala (Uganda): 43-66.
- BOKAMBA E. G., E. G. 1981.** « Language and National Development in Sub-Saharan Africa: a Progress Report », University of Illinois at Urbana-Champaign, *Studies in the Linguistics Sciences* 11: 1-26.
- BOKAMBA E. G., E. G. 1984.** « French Colonial Language Policy in Africa and its Legacies », University of Illinois at Urbana-Champaign, *Studies in the Linguistics Sciences*, vol.14: 2, 1-35.
- BRETON R., 1991.** « The Handicaps of Language Planning in Africa » in David Marshall (ed.) *Language Planning: a Focus Shrift for J. A. Fishman on the occasion of his 65th birthday*. Philadelphia: John Benjamin Publishing Company: 153-174.

- CHAUDENSON R., 1999.** « Atelier Langues et Développement » Communication donnée au Colloque International sur les Sciences sociales en Afrique subsaharienne. Libreville (Gabon), 7-11 juin 1999 ;
- CHEICK-ANTA DIOP, 1990.** *Alerte sous les Tropiques: Articles 1946-1960, Culture et Développement en Afrique Noire.* Paris : Présence Africaine.
- FISHMAN J. A., 1968a.** « Nationality-nationism and Nation-nationism » in J.A. Fishman et alii (eds.) *Language Problems of Developing Nations.* New York: John Wiley and Sons: 39-51.
- GROUPE D'ETUDES ET DE DEMOGRAPHIE APPLIQUEE, 1996.** Estimations de la population francophone selon le sexe dans les pays d'Afrique noire francophone, du Maghreb et de l'océan Indien au 1er janvier 1996. Paris : Groupe d'études et de démographie appliquée.
- HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE, 1998.** Etat de la Francophonie dans le monde 1997-1998, Paris : La Documentation française.
- HOUIS M., 1971.** *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire.* Paris: Presses Universitaires de France.
- KAHOMBO M., 1980.** « Failure in the Obligatory Use of European Languages in Africa and the Advantages of a Policy of Linguistic Independence » in OAU Bureau of Languages (ed.) *Reconsideration of African Linguistic Policies.* Kampala (Uganda): 9-41.
- KARAMOKO A., 2001.** « Rationalité et développement ». Ouagadougou: Revue du CAMES, Série B. Vol. 03, N° 1-2001: 63-75.
- KEDREBEOGO G. et YAGO Z., 1982.** *Situation des langues parlées en Haute-Volta: perspectives de leur utilisation pour l'enseignement et l'alphabétisation.* Abidjan: ILA/ACCT.
- KELMAN H., 1971.** « Language as aid and a barrier to the involment in the national system », in J. Rubin and B. Jernudd (eds.) *Can Language Be Planned ?* Honolulu: University Press of Hawaii.
- KI-ZERBO J., 1990.** *Eduquer ou périr.* Paris: L'Harmattan
- KI-ZERBO J., 2003.** *A quand l'Afrique ?* Entretien avec René Holenstein, Editions de l'aube/Editions d'en bas.
- KOM D., 2000.** *La malédiction du français : Défis culturels et condition postcoloniale en Afrique.* Münster – Hamburg – London: Lit Verlag.
- LE PAGE R., 1964.** *The National Language Question: Linguistic Problems of Newly Independent States.* London: Oxford University Press.
- MINISTERE FRANÇAIS DES RELATIONS EXTERIEURES, 1984.** *Le projet culturel extérieur de la France.* Paris: La Documentation.
- NAZAM HALAOUI, 1994.** « Les législations de langues en Afrique noire : Une introduction », *Universités*, vol. 15, N° 2: 39-41.
- PHILLIPSON R., 1993.** *Linguistic Imperialism.* Oxford: Oxford University Press.
- PHILLIPSON R. and SKUTNABB-KANGAS T., 1994.** *Linguistic Human Rights: Overcoming Linguistic Discrimination.* Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- PNUD, 2004.** *Rapport Mondial sur le Développement.*
- ROSSILLON P., 1995.** Atlas de la langue française, collectif sous la direction de Philippe Rossillon, Bordas, Paris, 1995, 128 p.
- RUSTOW A. D., 1968.** « Language, Modernization and Nationhood: An Attempt at Typology » in J.A. Fishman et al. (Eds.) *Language Problems of Developing Nations.* New York: John Wiley and Sons, Inc.: 87-105.
- SAMIR G., 1992.** « L'Afrique, terre d'analphabétisme », *Jeune Afrique* N° 1630 du 2 au 8 Avril 1992.
- SOW I. A., 1977.** *Langue et politique de langue en Afrique noire : l'expérience de l'UNESCO.* Paris: Nubia/Unesco.
- TABOURET-KELLER A., 1968.** « Sociological Factors of Language Maintenance and Shift: A Methodological Approach Based on European and African Examples » in J. A. Fishman et al. (Eds.) *Language Problems of Developing Nations.* New York: John Wiley and Sons, Inc.
- TCHAGBALE Z., 1986.** « Maîtriser le français pour maîtriser la science », Université Nationale de Côte d'Ivoire, *Cahiers Ivoiriens de Recherches Linguistiques* N° 20: 103-118.
- THOMPSON L., 1969.** « Historical Perspectives of Pluralism in Africa » in L. Kuper and M. G. Smith (eds.) *Pluralism in Africa.* Berkeley and Los Angeles: University of California Press : 351-371.

TURCOTTE D., 1981a. *La politique linguistique en Afrique francophone: une étude comparative de la Côte d'Ivoire et de Madagascar.* Québec : Les Presses de l'Université Laval.

UNESCO, 1953. *The Use of the Vernacular Languages in Education.* Paris : Unesco.

UNESCO, 1991. *Rapport mondial sur l'éducation.* Paris : UNESCO.

UNESCO, 1992. *Unesco Statistical Yearbook.* Paris : UNESCO

UNESCO, 2003. *Education in a multilingual world.* Paris : UNESCO.

VERHAEGEN B., 19 - L'enseignement contre le développement.